

ART DE VIVRE

Insolite



Loisirs

AU SEUIL DE SA SON

LE CONCEPT VENU TOUT
PREND RACINE DANS

MAISON, AVION !

DROIT D'AMÉRIQUE,
LE PAS-DE-CALAIS

L'agriculteur Jean-Louis Delahaye est en train de faire pousser dans ses champs un village d'un genre inédit. Le concept : pouvoir rentrer chez soi, avec son avion ! Après avoir créé une piste pour les petits avions de tourisme et une plate-forme ULM, il propose aux passionnés d'aéronautique de s'installer dans leurs murs, sur son parc résidentiel de loisirs.

► Jean-Louis Delahaye, 40 ans, est exploitant agricole à Verchocq, village dans l'arrière-pays de la Côte d'Opale, à environ 35 kilomètres de vol d'oiseau du Touquet. Il a commencé, dans sa jeunesse, par piloter des maquettes radio-commandées. Sa passion pour l'aviation, à travers le modélisme, a pris une autre dimension lorsqu'il a appris à piloter "pour de vrai",

ART DE VIVRE

Insolite



© Philippe Frutier / Altimages

Pas besoin d'avoir une licence de pilotage pour acquérir une parcelle !

Repères LE CONCEPT EN BREF

• **Programme :**

93 parcelles viabilisées pour construire sa résidence

• **Adresse :**

Ferme du Val du Frene,
62560 Verchocq

• **Localisation de l'aérodrome privé :**

50°32'28"N, 002°02'02"E

• **Pour en savoir plus :**

www.aero-delahaye.com

dans les années 1995-1998. Il a décroché un brevet puis une licence, lui permettant de parcourir le ciel de France aux manettes d'un petit avion de tourisme. Il a ensuite obtenu un nouveau brevet, cette fois pour s'élancer dans les airs en "ULM trois axes" avec encore plus de liberté. « C'est moins contraignant que l'avion. Pour l'ULM, il n'y a pas de visite médicale annuelle obligatoire, il n'y a pas un nombre minimal d'heures de vol à effectuer et pas besoin non plus de renouveler sa licence », constate Jean-Louis Delahaye. « En plus, on peut aller partout plus facilement en ULM ! Son évolution offre les mêmes performances qu'un avion, avec une moindre consommation de carburant et moins d'entretien nécessaire ». Sur les 150 hectares dont il dispose, il a décidé en 2000 de consacrer une bande de terre à une piste d'atterrissage pour accueillir des avions de tourisme. Il a ensuite installé un hangar pour abriter les appareils et une plateforme dédiée à l'ULM avec une école de pilotage. Puis une curieuse idée a germé...

Design moderne et beaux volumes

« Tout pilote rêve d'habiter à côté de son avion ! », assure Jean-Louis Delahaye. En 2001, il a découvert un concept, bien implanté aux USA et qui se développait en France. Sur la côte atlantique, trois lotissements permettent déjà de

construire sa résidence secondaire et de la rejoindre en avion. C'est ce principe qui a été retenu : « Sur ces air-parks, les superbes villas en bordure de piste ne sont pas à la portée de tout le monde. L'avion y est plus un moyen de transport qu'un loisir ». Son projet est de rendre ce rêve plus accessible, en créant un parc résidentiel, l'Aéro-resort, dédié aux loisirs aériens. Sur une dizaine d'hectares, il a ainsi viabilisé 93 parcelles de 400 m² qu'il vend directement : « Le client passe chez le notaire, obtient un titre de propriété et peut construire quand il veut ». Seule condition, chaque propriétaire doit suivre les préconisations de l'architecte choisit par Jean-Louis Delahaye pour établir les plans de sa "Air-villa". Bien que la surface au sol soit peu importante, le design très moderne des bâtiments offre de beaux volumes intérieurs. Sans ressemblance avec les chalets de montagne, toutes les constructions sont en bois, ce qui permet de les intégrer parfaitement au paysage. « On peut aussi accoler son garage à la maison, pour y abriter son avion », précise Jean-Louis Delahaye. Le parc est géré en copropriété, avec une multitude de services proposés aux résidents, comme l'entretien des parcelles et des parties communes, ou un gardiennage.



© Jean-Charles Honoré



© Philippe Fraiter / Altimages



De l'emploi pour les entreprises du bâtiment, des taxes foncières pour les collectivités... L'Aéro-resort représente aussi un atout pour l'économie locale.

Un centre ludique intégré

Le parc séduit par bien des atouts. Un Anglais, un Luxembourgeois, un Danois et un Arrageois se sont déjà portés acquéreur d'une parcelle, depuis le lancement de sa commercialisation en octobre dernier. « L'Aéro-resort un lieu de mélange des cultures. C'est aussi ce qui plaît. On peut faire connaissance, se rencontrer et parler "aviation" dans notre restaurant ». La localisation est idéale, entre Paris, Londres et Bruxelles. Tout en profitant du calme reposant de la campagne, la côte animée n'est qu'à 15 minutes de vol, avec un accès à l'aéroport du Touquet à un tarif préférentiel. Même s'il faut compter 150 000 € minimum pour acheter une parcelle et faire construire sa résidence, les prix sont bien plus attractifs que sur la côte. « Si on n'est pas pilote, l'intérêt pour le concept déclenche la passion pour l'aviation. Pendant que le mari prendra des cours ici à notre école

de pilotage, sa femme pourra de son côté se détendre au futur centre ludique ». Celui-ci s'établira au cœur du parc et comportera une piscine, un espace remise en forme et le clubhouse. Il fera partie de la 2^{ème} tranche de travaux du parc, dès que les 17 parcelles de la 1^{ère} tranche auront été vendues. « Cet équipement fera partie de la copropriété et il faut que nous soyons assez nombreux pour pouvoir supporter les charges », justifie Jean-Louis Delahaye. Cinq années de procédures administratives lui ont été nécessaires pour obtenir toutes les autorisations et pouvoir se lancer. Une station d'épuration a même été installée, pour traiter les eaux usées du parc. Après avoir créé une société et investi 700 000 €, il est certain du succès de son opération : « Quand j'ai démarré il y a six ans, je ne pensais pas arriver si vite à ce niveau de développement ». ■

Jean-Charles Honoré



Le bois autorise de multiples fantaisies architecturales.